
Annonce de plusieurs dons patriotiques envoyés à la monnaie de Toulouse par la municipalité de Saint-Nicolas-de-la-Grave, lors de la séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de plusieurs dons patriotiques envoyés à la monnaie de Toulouse par la municipalité de Saint-Nicolas-de-la-Grave, lors de la séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 77;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35594_t2_0077_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

têtes si longtemps renaissantes de l'hydre du fanatisme que vit naître la Vendée, c'est encore elle qui vient de forcer les esclaves de l'Angleterre et de l'Espagne à fuir Toulon dont la plus infâme trahison les avait rendus maîtres.

Fondateurs de la Montagne, après avoir délivré la France de ces sept plaies dont elle était affligée, continuez de consolider vous-mêmes l'édifice de son bonheur; craignez d'en confier le soin à d'autres mains. Restez donc à votre poste jusqu'à ce que la République n'ait plus d'ennemis à combattre, c'est notre vœu, ce doit être celui de tous les Républicains.

A bord du vaisseau de la République « L'entrepreneur », rade de Brest. »

ACHÉ (*lieut. de vaisseau*), CRUC (1) (*lieut. payeur*), LE FRANCO (*cap. de vaisseau*), LEMAÎTRE (*lieut.*), HAMELIN (*enseigne*), MONGRAUX (*steward*), BARQUAIN (*lieut.*), Th. UMAULT (*enseigne*), V. AVOYNE (*enseigne*), Fr. PILLORE (*enseigne*), RONIGNOLY (*capit. command' le détach'*), DELALANDE (*instit.*), LANGLOIS (*2^e instituteur*), NAVET (*maît.-can.*), BEGIN (*enseigne*), ABGRALL (*chirurgien maj.*), DEMEUZÉ (*chir. aide-major*), Alex. PORQUET (*aspirant*), Michel CLEROULT (*aspirant*), CHAUMONT (*aspirant*), DENIS (*aspirant*), AVRIL (*aspirant*), FIOUX (*capit. d'armes*), RONTUR (*aspirant*), HOLVILLE (*aspirant*), GILLE Maurice (*quartier-maître*) [Suivent les signatures de 26 matelots ou canonniers].

27

La municipalité de Saint-Nicolas-de-la-Grave annonce à la Convention qu'elle a envoyé à la monnaie de Toulouse des effets servant au culte catholique, dont suit l'état certifié, remis. Il consiste en sept calices avec leurs patènes, un ostensor, un ciboire, un porte-Dieu, un encensoir, une petite croix, deux reliquaires, une croix du Saint-Esprit, une grande croix ornée de quelque peu d'argent, un calice avec sa patène, un ostensor, un second ostensor & un petit ciboire : ces quatre objets proviennent de la chapelle des ci-devant Pénitens. (2)

Mention honorable, insertion au bulletin. (3)

[S'-Nicolas-de-la-Grave, 2 niv. II. Au présid' de la Conv.] (4)

« Citoyen,

Il n'existe plus dans les églises de cette commune aucun saint de bois. Nous venons de mettre en réclusion à la Monnoye de Toulouse, ceux d'or et d'argent. A l'appui de notre assertion, nous vous transmettons l'inventaire des effets d'argenterie trouvés dans les églises de cette Commune, au bas duquel est le certificat de remise qui a été faite au directeur de cette Monnoye ».

GUIRINGAUD (*maire*), COPELA cadet (*off. mun.*), DUBOSC (*présid. de la comm.*).

(1) Le nom de Cruc est accompagné des trois points maçonniques.

(2) P.V., XXIX, 30; M.U., XXXV, 301.

(3) Bⁱⁿ, 19 niv. (suppl^t).

(4) C 288, pl. 871, p. 32. Inventaire des objets (p. 33) avec reçu du Directeur de la Monnaie de Toulouse.

28

Le conseil-général de la commune de Calais présente à la Convention, par des commissaires, environ 206 marcs d'argenterie, lui annonce la mort du fanatisme dans leur commune, & joint à son adresse un état détaillé des divers objets formant les dons de citoyens à compter du 25 brumaire.

Outre ces dons, les citoyennes de Calais ont fait gratis, depuis environ six semaines, 15 à 1 600 chemises pour les défenseurs de la patrie. (1)

Mention honorable, insertion au bulletin, tant de l'adresse que de l'état des dons faits à la patrie par les citoyens de Calais. (2)

[Calais, 15 niv. II. A la Conv.] (3)

« Reçois nos dons, ils sont ceux de vrais Républicains : près de 206 marcs d'argenterie te seront présentés par des Commissaires de notre commune.

Le fanatisme a disparu de notre sol, il est mort; la raison s'est emparé de son temple, elle seule aujourd'hui y fait entendre sa voix; nous nous avons saisi ses dépouilles et nous te les envoyons.

Nos concitoyens en ont augmenté la masse, par les dons multipliés d'argenterie, d'argent monnoyé et d'assignats qui font partie de cet envoi; leur sang est tout pour la défense de la République, et leurs fortunes pour sa prospérité; voilà comme les Calaisiens expriment leur patriotisme.

Nous t'adressons un état des dons de nos citoyens, tu y verras que nos frères d'armes qui sont aux frontières, n'ont pas été oubliés, habits, chemises, bas, souliers, culottes, vestes, chapeaux, guêtres, mouchoirs, armes, etc. donnés par nos citoyens ont rempli des voitures entières; des ballots volumineux en ont été formés et l'administration de notre district, s'est chargée de les faire parvenir à nos braves défenseurs.

Toi, Convention nationale, restes à ton poste, tu montes le vaisseau de l'Etat; tu le conduis à travers les dangers, tu ne peux en abandonner le gouvernail, c'est pendant la tempête que les talents du pilote sont nécessaires; déjà l'orage se dissipe, le port s'aperçoit à travers les brumes épaisses qui l'environnent, le jour du bonheur commence à luire et les flots irrités mais impuissants de la malveillance et de la trahison vont achever de se briser contre le rocher inébranlable de notre République. »

Fr. LEVEUX (*présid.*), AISSET (*secrét.-greffier*).

[Calais, 15 niv. II, au repr. Carnot] (4)

« Citoyen,

Tu connais les Calaisiens, ils sont dignes d'être républicains par leur amour pour la Révolution, et par la manière dont ils se sont prononcés pour la République.

(1) P.V., XXIX, 30; Mon., XIX, 160; M.U., XXXV, 300; J. *Matin*, n° 520; J. *univ.*, n° 1508, p. 6643; J. *Fr.*, n° 471.

(2) Bⁱⁿ, 18 niv.

(3) (4) C 288, pl. 871, p. 27, 29, reproduit dans Bⁱⁿ, 18 niv.; M.U., XXXV, 314. Mention dans C. *Eg.*, n° 508, p. 61.